



NOM DU SERVICE : SERVICE HABITAT

NOM DU CHEF DE SERVICE : Marc SCHNEIDER

NOM DE L'ADJOINT :

COORDONNÉES :

Adresse : 17 quai Paul Wiltzer, 57000 METZ

Tél. Secrétariat : 03 87 34 34 90

Boîte fonctionnelle : ddt-sh@moselle.gouv.fr

PRÉSENTATION DU SERVICE

Effectif total : 29

dont

7 A

17 B

5 C

PRINCIPALES MISSIONS :

Rénovation urbaine :

- Portage du programme départemental de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine auprès des collectivités (PNRU 1 et NPNRU), sous l'autorité du délégué départemental (Préfet) et du Délégué territorial-adjoint (sous-préfet)
- Contribution à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets mosellans (conventions nationales ou locales) en lien avec les collectivités
- Instruction financière des subventions de l'ANRU.
- Coordination des actions de redressement des copropriétés en difficulté.

Politique du logement social et du logement des personnes en difficulté (missions partagées avec la DDCS)

Contrôle de l'activité des bailleurs HLM (actes de gestion, conventions APL), négociation de la stratégie patrimoniale des bailleurs, programmation annuelle et engagement financier des aides de l'Etat en matière de développement de l'offre nouvelle en logements sociaux

- Mise en œuvre du volet Habitat du schéma d'accueil des gens du voyage, mise en œuvre des actions relatives au logement des personnes en difficultés inscrites dans le PDALHPD de Moselle
- Application des dispositions relatives à la mixité du parc de logements (article 55 de la loi SRU, relatif au seuil de 20 % ou 25 % de logements sociaux dans certaines communes)

Rénovation du parc privé

- Sous l'autorité du délégué départemental (préfet), mise en œuvre des politiques de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), en lien avec les collectivités, pour l'amélioration du parc privé : mesures incitatives en faveur du traitement de l'habitat indigne ou dégradé, de l'amélioration énergétique des logements, et du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.
- Mise en œuvre du programme Habiter-Mieux ciblée sur l'amélioration énergétique du logement des propriétaires occupants modestes

Elaboration et suivi des politiques locales de l'Habitat

- Association des services de l'Etat dans le cadre de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des Programmes locaux de l'Habitat et des volets Habitat des PLU et des SCOT. Elaboration et gestion de l'observatoire départemental de l'Habitat (en partenariat avec le Conseil départemental de Moselle et ADIL 57). Administration de l'observatoire départemental sur le logement indigne.
- Coordination de la politique de mobilisation du foncier de l'Etat en faveur du logement, en lien avec France Domaine et la DDFIP.
- Contribution à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat (PLH) auprès des EPCI.